

Programme de formation

Formation des membres du Comité Social Territorial ne siégeant pas en formation spécialisée

But de la formation

Analyser les risques professionnels et participer activement à les appréhender et les limiter
Proposer des mesures de prévention et participer à améliorer la santé et la sécurité des agents
Acquérir une compréhension des attributions légales et des procédures du CST et de la F3SCT.

Compétences visées - Objectifs

Mettre en œuvre les attributions du CST et de la F3SCT
Mobiliser tous les moyens pour contribuer au bon fonctionnement du CST et de la F3SCT
Analyser les risques professionnels des différentes situations de travail
Utiliser les méthodes et les outils spécifiques de la santé, la sécurité et les conditions de travail
Proposer et promouvoir des actions de prévention

Pré-requis

Maîtrise des savoirs fondamentaux (lecture, écriture...)
Pour le distanciel : savoir utiliser un ordinateur et naviguer sur internet

Type de public

Membre titulaire ou suppléant du CST dans les établissements où une F3SCT a été créée
Publics en situation de handicap : adaptations possibles selon les cas.
Contactez-nous : contact@amf-groupe.com

Durée

21 H

Programme

L'articulation des 2 instances : F3SCT et CST

Les missions
Les moyens d'action
Les principes de fonctionnement et les attributions du CST

Les enjeux de la santé sécurité

La prévention des risques

Les principales caractéristiques des situations de travail

Les conditions de mise en place du télétravail, la régulation des outils numériques et la prévention des risques psychosociaux associés

Mener une visite préventive

Renforcer ses capacités à maîtriser les méthodes et les outils de prévention

Gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles

La méthode de l'arbre des causes

Mieux utiliser le rapport annuel hygiène, sécurité et conditions de travail

Renforcer sa pratique de prévention

Renforcer sa capacité à agir en utilisant les supports essentiels

Le document unique de sécurité

Identifier les principaux risques de son établissement

Identifier les informations nécessaires à l'analyse des risques

Rédiger une synthèse d'analyse de risques

La veille en termes de SSCT

Savoir créer les conditions d'une bonne communication et de gestion des conflits

Moyens pédagogiques

En présentiel, à distance ou mixte

Ressources : supports écrits, exercices, outils et conseils.

Formateurs-trices possibles :

Marina SOLLIEC

11 ans, responsable RH : Droit du travail, dialogue social, CSE, SST, GEPP

Consultante-Formatrice et RH externalisé

Master Management des Ressources Humaines

Héloïse LOMBARDO

13 ans dans l'accompagnement RH aux entreprises : organisation du travail, santé sécurité, droit du travail, CSE et dialogue social

Master Sciences du Management & Licence ProQualité

Certifiée AFEST

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active : exposés, ateliers de partage de pratiques, co-construction d'outils, études de cas, exercices

Equipements nécessaires

Si distanciel : ordinateur, connexion internet
Equipement de prise de notes

Modalités d'inscription

Inscription validée après retour du devis et de la convention de formation signés
Inscription possible jusqu'à la veille de la formation en fonction des places disponibles

Formation dispensée pour une collectivité : Nous contacter

Sanction de la formation

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis : questionnaire d'évaluation destiné à mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque stagiaire.

Evaluation de la satisfaction : questionnaire de satisfaction en fin de formation

Documents remis : attestation de formation et certificat de réalisation

Liste des référents

Référent administratif : Madame Hélène ARLAUD

Référent pédagogique : Madame Céline BALDINI

Référent handicap : Madame Florence FRANCOIS

Contacts

Inscription : Hélène ARLAUD 07 85 87 21 01 - harlaud@amf-groupe.com

V 01/08/2025